

<https://ricochets.cc/Le-projet-de-deviation-routiere-a-St-Peray-reporté-jusqu-en-septembre-2025-8276.html>



# Le projet de déviation routière à St Péray reporté au moins jusqu'en septembre 2025

- Les Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 21 mars 2025

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**Juste avant la manif du 15 mars à St Péray contre le projet routier/immobilier dévastateur, le préfet de la Drôme a pondu un arrêté annonçant une reprise partielle des travaux le 1er septembre 2025.**

Ce répit va permettre de renforcer la lutte pour la défense de La Plaine.

En espérant qu'aux municipales de 2026 beaucoup de maires soutenant le projet routier sautent.

...à suivre

## NOUVELLE SUSPENSION DES TRAVAUX ? Ñ

A Samedi, nous étions plus d'une centaine à marcher dans la Plaine au rythme des chants et des percussions. Nous remercions chaleureusement les personnes qui se sont déplacées pour venir réaffirmer notre opposition au projet de déviation !

– Nous avons pu discuter avec les autres luttes de la Drôme Ardèche, identifiant le besoin de nous regrouper plus souvent pour partager nos avancées, nos victoires comme nos défaites, créer de nouveaux collectifs, et être de plus en plus fort.es contre les projets destructeurs J

/ CEPENDANT...

Dès le vendredi soir, nous recevions un communiqué de presse de la Préfecture qui annonçait une reprise partielle des travaux... au 1er septembre. Pour le pont voie ferrée. Sous réserve de la fameuse dérogation espèces protégées.

3 Tout semble encore très confus ! Bien que la menace d'une reprise immédiate des travaux semble écartée pour l'instant, nous n'avons toujours pas l'arrêté préfectoral sous les yeux et réservons notre jugement à son analyse minutieuse.

On vous tient au courant le plus vite possible... u

<https://t.me/s/LutteDeviationStperay>

► **Déviatiion routière en Ardèche : un nouveau répit pour les opposants** - Risque d'amiante, études environnementales lacunaires... Stoppé cet automne, le chantier de la déviation routière RD86 en Ardèche a été de nouveau reporté, cette fois au 1er septembre.

(...)

**Vieux de 40 ans, ce projet routier a été sorti de l'oubli par la communauté de communes de Rhône Crussol (CCRC), présidé par Jacques Dubay**, le (ex) maire de Saint-Péray. L'élú, qui dispose du soutien du département et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, espère fluidifier la circulation bouchonnée de sa commune. « Ils devraient plutôt investir dans le réseau ferroviaire, il n'y a plus aucun train de voyageurs en Ardèche ! »

(...)

Un sentiment de soulagement souffle sur la foule. Le 14 mars, la préfète de l'Ardèche a repoussé la reprise des travaux au 1er septembre et demandé à la CCRC de déposer une demande de dérogation à la protection des espèces.

(...)

Si un diagnostic amiante a bien été mené par la commune, celle-ci refuse d'en dévoiler le contenu, malgré un avis favorable de la commission d'accès aux documents administratifs

(...)

La poussière de l'amiante retombée, des activistes écologistes ont occupé en octobre dernier Le Nichoir pour empêcher la reprise des travaux. Ce répit a permis aux associations Alterre et Frapna de remporter un référé au tribunal administratif de Lyon, qui a sommé la CCRC de revoir sa copie.

(...)

« Les enjeux spécifiques du territoire sont insuffisamment détaillés, voire ignorés », pointe la LPO dans un communiqué. Le naturaliste dénonce le parti pris de Capse de « décrire les habitats comme dégradés » de manière à affaiblir leur intérêt, et donc les mesures compensatoires à entreprendre. Certains reptiles, oiseaux et chauves-souris ont été « largement sous-estimés » voire « omis », tel le lézard ocellé, pourtant présent dans la région selon le plan national d'action des espèces protégées. La faute à un inventaire mené seulement l'hiver plutôt que sur les quatre saisons.

(...)

La LPO s'étonne qu'aucune mesure de compensation ne soit prévue malgré les conséquences de la déviation. « Les ruptures de corridors [écologiques] et les collisions qui en découlent ne sont pas traitées, alors que c'est un des enjeux principaux liés à la création d'un axe routier », observe-t-elle. « Vraisemblablement conscient de cela, le bureau d'études a ajouté des mesures d'accompagnement qui sont en réalité des mesures compensatoires déguisées », estime Maxime Zucca. Cerise sur le bitume, une des mesures de réduction doit supprimer une voie vélo... Pour laisser la route aux voitures.

## Sur le cabinet d'étude CAPSE

- ▶ NOTE : le cabinet d'étude CAPSE chargé de l'étude [a de grosses entreprises comme clients](#) (Airbus, Thalès, CEA, Vinci, EDF, projet minier Koniambo en Kanaky...) et [il avait déjà travaillé pour la CCRC sur les routes précédentes...](#)
- ▶ Les études précédentes concernant la biodiversité ont-elles été aussi "mal" faites que pour le projet routier/immobilier à St Péray ?